

Collex-Bossy infos

Éditorial

Ce printemps nous a permis de vivre un événement exceptionnel dans la Commune: les festivités des 30 ans de la rénovation de la Chapelle de la Persécution.

Au-delà de l'anniversaire, que représente cet événement pour Collex-Bossy? La chapelle est un héritage qui célèbre avant tout la force de la conviction et de l'engagement. Celle des gens d'ici, qui se sont battus pour leurs droits et leurs convictions. Et si aujourd'hui la chapelle est un lieu de culture, de rencontres et d'ouverture, il est légitime de se poser la question du rôle qu'elle jouera demain.

Nous avons le devoir de perpétuer cet héritage, tout en amenant des idées nouvelles. Nous devons profiter de ce lieu pour découvrir, rassembler, maintenir le lien social, offrir l'opportunité à des artistes de se produire, amener de l'émotion dans les cœurs et des paillettes dans les regards... et pourquoi pas, créer une tribune culturelle incontournable, faire rayonner la Commune et placer Collex-Bossy au-devant de la scène artistique régionale.

Au travers de ces projets, c'est également le lien social que nous nous efforçons de maintenir et de développer. Un lien malmené par deux ans de pandémie. Ensemble, permettons à notre village de continuer à cultiver sa singularité et à offrir des moments de rencontres, d'authenticité et de cohésion.

Skander Chahlaoui, adjoint

N°37 Été 2022

- 2 → Conseil municipal
- 3 → Informations de la mairie
- 4 → Cohésion sociale
- 6 → Culture et manifestations
- 8 → Travaux et transition écologique
- 10 → Jeunesse et école
- 11 → Sécurité



Commune de
Collex-Bossy

Compte rendu des séances

SÉANCE DU 29 MARS 2022

Cette séance a suscité beaucoup d'émotions suite à l'évolution du dossier traitant de la décharge de type A envisagée dans les alentours du Crest d'El. En effet, l'État a revu son projet avec la commune de Bellevue, qui a accepté, via une résolution votée par son conseil municipal, l'implantation d'une décharge sur son territoire. L'État a aussi supprimé l'utilisation des parcelles sur la commune de Collex-Bossy, excluant ainsi toute possibilité d'intervention délibérative. Des courriers d'associations ont été lus et un vif débat quant à la position que devrait tenir dorénavant la commune de Collex-Bossy a pris place.

→ **Démission:** C'est également avec émotion que Pablo Pfeiffer (Collex-Bossy Ensemble), conseiller municipal depuis 2015, a fait parvenir un courrier annonçant sa démission. Des projets personnels l'emmènent sur d'autres chemins. Il a été chaleureusement remercié pour son travail, sa collaboration et sa gentillesse, et les membres du Conseil lui souhaitent plein succès dans la suite de son parcours.

→ **Délibérations:** Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes:
> À l'unanimité moins une abstention la délibération 3/2022 pour l'élection d'un membre du bureau en remplacement de M. Pablo Pfeiffer.
> À l'unanimité la délibération 4/2022

pour un crédit d'investissement de 150'000.- F TTC lié au remplacement des jeux de la place «mairie» et le rajout de jeux dans le préau de l'école.

> À l'unanimité la délibération 5/2022 au sujet de la division, désaffectation et cession à titre gratuit des sous-parcelles communales dp626B et dp654B à l'État de Genève.

SÉANCE DU 3 MAI 2022

Cette séance a débuté par l'assermentation de M. Kevin Blanc (Collex-Bossy Ensemble). Dans la continuité de la séance précédente, cette séance a permis d'apporter des explications complémentaires concernant la marge de manœuvre possible au sujet de la décharge de type A. Ont également été traités les comptes 2021, avec leur approbation, l'élection du bureau du Conseil pour la période allant du 1er juin 2022 au 31 mai 2023 et la pétition au sujet de la décharge de type D.

→ **Assermentation:** Le Conseil municipal procède à l'assermentation de Monsieur Kevin Blanc (CBE) en qualité de conseiller municipal, en remplacement de Monsieur Pablo Pfeiffer, démissionnaire. Puis, à l'unanimité, le Conseil désigne Kevin Blanc dans les commissions cohésion sociale et culture ainsi que sports et manifestations.

→ **Délibérations:** Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes:
> À l'unanimité la délibération 6/2022 désignant les commissions attribuées à M. Kevin Blanc, nouveau conseiller municipal.
> À l'unanimité la délibération 7/2022 relative à l'approbation des comptes

annuels 2021 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2021.

> À l'unanimité la délibération 8/2022 relative à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2022 au 31 mai 2023.

→ **Pétition:** Le Conseil municipal annonce avoir reçu une pétition intitulée «Opposition au projet de décharge de matériaux d'excavation sur la commune de Bellevue», signée par 662 personnes, dont 384 habitants de Collex-Bossy. Le Conseil municipal a également reçu des courriers d'habitants soutenant cette pétition, ainsi qu'un courrier de l'Association de sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et de ses environs (ASICB&E). Tous ces documents ont été transmis à la commission territoire afin d'être traités.

→ **Nouveau bureau:** Depuis le 1er juin 2022 et jusqu'au 31 mai 2023, le premier citoyen de la Commune est une



première citoyenne en la personne de Mme Sylvie Malherbe (Collex-Bossy Ensemble). Pour cette même période, le vice-président du bureau sera M. Frédéric Betto (Collex-Bossy Avenir) et la secrétaire Mme Odile Tahéri (PDC Ouvert). ●

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2022 à 19h30.

→ Toutes les informations utiles, dont les procès-verbaux approuvés, sont disponibles à l'adresse:
> www.collex-bossy.ch

Ressources humaines

Carlos et Olga Silva, 20 ans de carrière à votre service



Tous les parents les ont déjà croisés ou les croisent encore régulièrement à l'école. Tous les habitants qui viennent aux manifestations communales les ont également rencontrés... Carlos et Olga Silva, les concierges de la Commune qui entretiennent les bâtiments communaux, ont à cœur de faire en sorte que tout soit rutilant et en parfait état, cela depuis maintenant 20 ans!

Entrés en fonction exactement le 15 mai 2002, ils ont tous les deux pris leurs marques immédiatement, reprenant en mains des bâtiments qui en avaient grandement besoin selon les dires du maire de l'époque, Monsieur Albert Maréchal.

Alliant compétence, polyvalence et sourire, ils sont appréciés depuis leurs débuts pour leur disponibilité et leur efficacité sans faille! Organisés, fiables, performants, indispensables au bon fonctionnement de la Commune, c'est une chance de les avoir dans l'équipe du personnel de la mairie. Leur dévouement et leur disponibilité leur permettent d'entretenir des rapports privilégiés avec le corps enseignant, les élèves,

les associations et tous les acteurs de la vie communale. Rien ne leur échappe! Qu'il s'agisse de propreté, de réparer quelque chose qui a été abîmé, de veiller à ce que la température soit toujours agréable, tout reluit d'un ordre qui ne demande que le respect des utilisateurs des locaux communaux, que cela soit à l'école, au centre communal, à la chapelle, à la mairie ou encore à l'extérieur de ces bâtiments.

De plus, ils se dévouent systématiquement et sans jamais compter leurs efforts durant tous les événements de la Commune, que cela soit des séances d'information publique ou des grandes manifestations! Ils sont présents, gérant tels des anges gardiens une grande partie de la logistique et des imprévus qui ne manquent pas de surgir, afin que chacun se sente bienvenu, et que tout soit à nouveau étincelant dès le lendemain!

Qu'ils soient ici encore remerciés pour leur dévouement durant ces vingt dernières années, que toutes et tous à Collex-Bossy espèrent voir se prolonger le plus longtemps possible! ●

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS: QUELLES PRESTATIONS EN MAIRIE?

Voilà maintenant plus de dix ans que les communes genevoises procèdent, pour les ressortissants suisses, à l'enregistrement des différentes prestations qu'offre l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM). La loi prévoit un délai officiel de 14 jours pour annoncer toute modification de vos données personnelles, ainsi qu'une arrivée sur le canton ou un changement d'adresse à l'intérieur de celui-ci. Il vous incombe également d'annoncer votre départ dans le cas où vous le quittez.

Pour cela, trois moyens de procéder sont à disposition :

- > En ligne si vous êtes inscrit aux e-démarches de l'administration.
 - > À la mairie de votre nouveau domicile pour les arrivées et les changements d'adresse dans le canton, ou celle de votre ancien domicile pour un départ du canton.
 - > Par courrier à l'Office cantonal de la population et des migrations.
- Vous trouverez les formulaires et les informations complètes pour toutes les prestations sur le site de l'État de Genève :
- > www.ge.ch/ocpm-pratique

Club de tennis de table

Une nouvelle association sportive voit le jour à Collex-Bossy



De gauche à droite: Alex Pfeiffer, Skander Chahlaoui, adjoint au maire, et Pierre Horna, président du CTTCB.



Nous étions nombreux le 24 mars dernier à venir participer, non sans curiosité, au lancement de la dernière-née des associations sportives communales: le Club de Tennis de table de Collex-Bossy (CTTCB).

Fruit de l'initiative d'une poignée de passionnés, le club avait convié petits et grands à venir découvrir les joies de ce sport, basé sur la dextérité, l'agilité et la concentration. Pierre Horna, président, a prononcé un discours de bienvenue et Monsieur Jean-Pascal Stancu, président de l'Association genevoise de tennis de table, était également fier d'annoncer la création du 17ème club de tennis de table à Genève. Il a relaté

notamment l'importance du sport en général, ainsi que de la particularité du tennis de table qui se démarque scientifiquement par les qualités, démontrées, de récupération suite à une maladie ou un accident en faisant travailler l'habilité psychomotrice, la concentration et la rapidité.

Après la partie protocolaire, les nombreuses personnes présentes, dont beaucoup d'enfants, ont pu assister à un match d'exhibition assuré par deux joueurs du top niveau cantonal. S'en est suivi un temps de pratique libre durant lequel plusieurs générations de joueurs se sont mesurés, le tout dans une ambiance festive et bon enfant.

La Commune se réjouit des débuts d'une telle association et lui souhaite beaucoup de succès.

- Si vous souhaitez pratiquer, ou reprendre la pratique du tennis de table, n'hésitez plus! Pour tout renseignement:
- > www.cttcollex-bossy.ch
- > info@cttcollex-bossy.ch •

Association Jeunes Actions

MAIS QUI SONT-ILS DONC?

C'est le 25 mars dernier que l'association Jeunes Actions (AJA) a réuni les jeunes de la Commune de 16 à 25 ans pour un apéritif dînatoire. Avec plus de 280 invitations envoyées, une trentaine de personnes ont répondu présent. C'est dans une ambiance très sympathique que le comité a pu faire la connaissance de nouvelles personnes, présenter les projets de l'association ainsi que les actions déjà mises en place et, surtout, donner envie à d'autres jeunes de les rejoindre. Cette soirée s'est terminée par un tournoi de pétanque grâce à un temps clément ce jour-là.

Les projets à venir sont notamment :

- > Dynamiser les activités dans la commune, pour les jeunes et avec les jeunes, en proposant des événements ponctuels.
- > Créer une cohésion en réunissant tous les jeunes pour concevoir un village plus actif et plus attractif afin de les inciter à rester et à s'investir en grandissant.
- > Faire entendre, par le biais de l'association, la voix des jeunes qui se sentent concernés par l'actualité communale, comme par exemple au sujet des projets liés à l'environnement. Ces derniers sont actuellement suivis de près par l'association.

L'AJA, c'est aussi de l'action, comme par exemple :

- > Tenir des stands à différentes manifestations.
- > Des sorties sportives.
- > Des rendez-vous mensuels.
- > Des événements ponctuels pour les jeunes uniquement. (soirées DJ par exemple)

Alors si cela te donne envie, si le fait de t'investir pour ta commune trouve un écho en toi, n'hésite pas à t'abonner à leur page Instagram (AJA.infos) et à prendre contact avec le président Axel Kunz (coordonnées en mairie). ●

Les salons d'été de la Commune

DEUXIÈME ÉDITION



1, 2, 3, 4! C'est après quatre ateliers que trois salons d'été, réalisés à partir de palettes en bois réutilisées, ont vu le jour grâce au travail de quatre résidents de la Fondation Ensemble, accompagnés de deux de leurs superviseurs (responsable et apprenti) et de quelques habitants de la Commune.

Ces salons d'été sont à votre disposition dans le périmètre du centre communal, dès les promotions scolaires le samedi 2 juillet et pour toute la saison estivale, pour vous y installer et profiter de la douceur des beaux jours. Les salons seront vendus en fin d'été et les revenus entièrement reversés à la Fondation Ensemble.

Encore toutes nos félicitations aux artisans pour ce beau travail! ●

Sortie des aînés



C'est sous un soleil radieux d'avril qu'un petit groupe composé de sept personnes est parti en direction de Morges pour la visite du parc de l'Indépendance et l'exposition annuelle des tulipes. C'est avec émerveillement qu'ils ont découvert ces magnifiques tulipes de toutes les couleurs, dentelées ou pas, qui ont égayé cette belle journée.

La nature est tellement surprenante! Merci à toutes et tous pour ce magnifique moment de partage, de contemplation et d'échanges.

La sortie du mois de mai s'est déroulée le 24 mai dernier au Château de Vullierens. Le 27 juin a lieu une grande croisière sur les trois lacs (Neuchâtel, Bienne, Morat). Ces deux événements ont pris place après la fin de la rédaction de cette édition, vous en retrouverez donc une description dans l'édition d'automne. ●

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

La commune de Collex-Bossy s'est à nouveau engagée cette année avec l'opération «1 Tulipe pour la VIE» pour la lutte contre le cancer du sein avec l'association l'aiMant Rose.

La couleur rose symbolise mondialement les personnes atteintes par le cancer du sein et la lutte contre ce fléau. Les tulipes, quant à elles, sont associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie.

Près de 500 communes, réunissant l'ensemble des cantons, ont planté en octobre passé dans la proportion d'une tulipe rose pour sept tulipes blanches, symbolisant la proportion de femmes hélas touchées par le cancer du sein, faisant éclore durant le printemps ces fleurs symboles d'espoir.

Cette action, affichant ainsi un signal fort de soutien aux victimes du cancer du sein et à leurs proches, souhaite leur transmettre courage et confiance, et leur montrer qu'elles ne sont pas seules dans cette lutte quotidienne.

Anniversaire

30 ans de la chapelle



C'est sous un soleil radieux que les festivités autour des 30 ans de la rénovation de la Chapelle de la Persécution ont pris place dans le courant du mois de mai. Deux jours de concerts, de musique et de spectacles, sous la forme d'un marathon culturel, accompagné d'une magnifique exposition de créations des élèves de l'école sur le thème de la chapelle, pour le bonheur des petits comme des grands.

Le vendredi soir, les Autorités de la Commune ont accueilli Monsieur le Conseiller d'État Thierry Apothéloz, en charge, entre autres, de l'Office cantonal de la culture. Il nous a fait l'honneur de sa présence, tout comme les Autorités des communes avoisinantes. Madame Anita Nebel, ancienne adjointe de la

Commune et grande connaisseuse de l'histoire de la chapelle, a partagé avec le public présent les faits historiques des lieux et des anecdotes les accompagnant. Un délicieux buffet préparé par Lucas Bofill, qui sustente les élèves de l'école chaque jour de la semaine, a régalé les papilles de toutes et tous. En deuxième partie de soirée, ce sont les Snappers qui ont fait vibrer les murs de la chapelle et nous ont emmenés dans des rythmiques endiablées avec leurs voix.

Le samedi, les prestations se sont déroulées dès le milieu de l'après-midi jusque tard dans la soirée, alternant entre la scène intérieure et le terrain extérieur. L'Harmonie de Genéthod-Bellevue a ouvert les feux, attirant

par ses mélodies entraînantes les premiers auditeurs. La Compagnie Oxyde nous a ensuite emmenés dans un voyage jusqu'au bout de la terre avec trois contes aborigènes, s'accompagnant de didgeridoos et de percussions. Puis l'école de danse BeYou Dance Studio est venue proposer une initiation à l'Afrobeat Dance: public et élus se sont défoulés sur des rythmes entraînants. La soirée a continué avec un concert du groupe Smootalia proposant un répertoire de chansons des « Cantautori » dans un style jazzy: une ambiance soft dans cette chapelle où la température montait malgré tout! Après cela, retour à l'extérieur avec la Compagnie Batala Geneva qui a fait résonner les alentours avec ses tambours et ses rythmes endiablés de samba: personne n'a pu rester statique en les écoutant et chacun y est allé de son petit pas de danse. Enfin, ce sont les membres du groupe Toxic Gazoline qui nous ont enchantés avec du blues, du rock, de la guitare et de l'harmonica, pour finir la soirée en beauté!

Ces festivités n'auraient pas pu voir le jour sans le dévouement, comme à chaque manifestation communale, de tout le personnel de la mairie qui n'a compté ni son temps ni ses efforts pour offrir à chacune et chacun des moments de détente et de bonheur. Nos remerciements vont également aux conseillères municipales, aux jeunes de la Commune qui ont prêté main forte au bon déroulement de l'événement, à l'Amicale des sapeurs-pompiers qui a tenu le bar pour vous désaltérer, au food-truck qui vous a fait goûter des délices turcs et à l'Association Jeunes Actions qui vous a préparé des hot-dogs.

Et bien sûr à tous les artistes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. ●

Saison culturelle**Chapelle de Collex****JAZZ : LE THOMAS
PYTHOUD QUARTET**

Il est 18 heures en ce vendredi de mars et la chapelle est remplie de proches, et de moins proches, des quatre musiciens. Très rapidement le quartet nous embarque dans son monde rythmé, joyeux et «jazzy». À leur image.

Morceau après morceau, leur musique nous entraîne et nous donne envie de sourire. Les thèmes sont parfois légers, parfois un peu plus profonds mais le fil rouge, c'est cette envie très perceptible qu'ont ces deux frères et leur père – rejoins au dernier moment par un excellent percussionniste remplaçant le quatrième membre du quartet, absent ce soir là – de jouer ensemble, de partager leur passion.

Le public a ressenti ce partage et cette passion. Nous étions bien avec vous, merci de nous avoir mis du rythme dans la tête et de la chaleur dans le cœur.

Rose Marie Mota, conseillère municipale

**LE BIJOU DANS TOUS
SES ÉTATS**

Ce début du mois d'avril a vu s'installer à la chapelle, pendant un week-end, une exposition de bijoux qui portait bien son titre : « Le bijou dans tous ses états ».

Cinq artistes, passionnées, ont chacune développé des techniques différentes et un savoir-faire incroyable pour des résultats stupéfiants ! Originaux, contemporains, tous ces bijoux étaient créés dans diverses matières, que cela soit en pâte polymère, en verre, en argent ou d'autres encore.

Les accompagnait un jeune photographe, Pierre Destefano : ses œuvres étaient exposées, et il proposait un atelier photo pour la réalisation de portraits à qui souhaitait avoir une photo réalisée par un professionnel.

Merci à chacune et chacun d'avoir partagé vos passions, ce fut un vrai régal pour les yeux !

**SPECTACLE
« D'UN VOYAGE À L'AUTRE »**

Le concert du Collectif Touche Noire nous a fait traverser de nombreux pays sur le son entraînant de chansons françaises revisitées pour l'occasion. Leur spectacle, intitulé « D'un voyage à l'autre », était ponctué d'humour et de fantaisie, ravissant les spectateurs réunis pour ce concert le samedi 30 avril 2022.



Nous avons eu l'occasion d'assister à un concert sur des notes de ukulélé, piano, percussions et chant, interprété par deux artistes complètes et chaleureuses. À la fin de la représentation, l'apéritif, offert par la Commune, a permis un moment d'échange convivial entre les spectateurs et les artistes, faisant durer ces instants magiques ! ●

Jenny Boye, conseillère municipale

Manifestations**La flambée des
sapins et son
bonhomme hiver**

Cette année, vos sapins de Noël ont dû attendre la fin de l'hiver pour être brûlés. Pour l'occasion, ils ont été accompagnés par le bonhomme hiver, ingénieusement fabriqué par la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex.

Une soixantaine d'habitantes et habitants de la Commune se sont laissés, un verre de vin chaud à la main pour certain-e-s, hypnotiser et bercer par l'alliance entre le feu de joie et les mélodies toujours aussi douces et envoûtantes de Chess'co – Francesco Saraceno, accompagné par un des membres du groupe The Snappers – belle surprise ! Conviviale, cette soirée a vu se réunir des gens heureux, après deux années sans manifestations communales. ●

Bassin de rétention du Marquet

DES TRAVAUX POUR ÉLIMINER UNE ESPÈCE ENVAHISSANTE



La Jussie de Kent a été introduite par mégarde dans le bassin de rétention du Marquet. Cette espèce horticole, appréciée en aquariophilie, est très dynamique et se développe au détriment des espèces indigènes. Des travaux sont prévus cet été pour l'éliminer et redonner de la place à la nature. Les zones colonisées par la Jussie (environ 1'800 m²) seront décapées avec une pelle mécanique. La terre sera stockée sur place en dehors de la zone inondable et un arrachage des repousses sera réalisé régulièrement pour assainir durablement le site. Après assainissement, la terre sera remise en place. Pour limiter l'impact visuel des travaux, des plantations d'espèces indigènes pourront être faites à l'automne 2022 si celles-ci ne se développent pas spontanément.

Les travaux seront menés par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et dureront une dizaine de jours. L'accès à cette zone est déconseillé durant les travaux.

- Pour toutes questions, contactez l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature :
- > 022 388 55 40
- > nature.ocan@etat.ge.ch •

Emmanuelle Favre, OCAN

Attention au frelon asiatique

Introduit accidentellement en Europe au début des années 2000, le frelon asiatique, originaire d'Asie tempérée, est une espèce dite invasive, allochtone dont l'introduction, l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires néfastes. Au niveau européen, le frelon asiatique figure désormais dans la liste des espèces exotiques envahissantes et préoccupantes. En effet, c'est un prédateur qui se nourrit de guêpes, d'abeilles, d'araignées et d'autres insectes.

Détecté en France dès 2004, en Suisse dans le canton du Jura depuis avril 2017, il a été repéré à Genève en juillet 2020. Cette espèce diurne dont l'activité s'arrête à la tombée de la nuit, peut être aperçue entre mars et décembre. Avec le retour des beaux jours, les nids de frelons asiatiques pourraient réapparaître notamment dans les lieux abrités (garages, arbres, cabanons, arbustes...).

Le frelon asiatique est généralement moins agressif avec l'être humain que son cousin européen car il s'attaque aux araignées et aux insectes pour nourrir ses larves. En effet, il n'attaquera que s'il se sent menacé.

Que faire en présence d'un nid?

Soyez très vigilants et n'intervenez pas seuls. Si un nid de frelons asiatiques se trouve à proximité, il est impératif de respecter une distance de 5 mètres. Plus le nid est gros, plus le danger est présent. En cas de vol de frelons autour de vous, il faut arrêter de bouger, fermer les yeux et la bouche et ne pas s'enfuir. Ils se calmeront rapidement et l'éloignement calme sera possible.

La piqûre de frelon ressemble à la piqûre de guêpe mais s'avère plus marquée et plus douloureuse. Vous constatarez un point rouge, qui va se former localement avant de gonfler.

- En cas de suspicion de la présence de frelons asiatiques, contactez l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature et fournissez, dans la mesure du possible, des photos afin que l'identification puisse être confirmée par un spécialiste :
- > par e-mail : cet-cge@etat.ge.ch
- > par téléphone : 022 546 76 00 de 9h à 13h •

Projets et travaux

CHAUFFAGE À DISTANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ce projet avance et respecte son calendrier : les travaux préparatoires dans la chaufferie, qui ont commencé dès l'arrêt du chauffage, consistent à démonter l'ancienne chaufferie et modifier les volumes intérieurs afin d'optimiser les surfaces. L'étape suivante, impliquant des travaux dans le préau de l'école, se fera dès le 4 juillet prochain pour être terminée d'ici la fin des vacances scolaires, tout comme les travaux de la traversée de la route de Collex afin de relier la ferme Gindre-Constantin à ce nouveau système.

STADE DE FOOTBALL



Le cheminement en terre qui entoure le terrain A va être semé d'herbe rase pour éviter la pousse des mauvaises herbes. Cette nouvelle façon de faire est plus respectueuse de la nature et permet ainsi d'éviter le traitement chimique ou par brûlage au gaz. Si cet essai est concluant, ce procédé sera étendu sur tout le territoire communal. •

En promenade dans notre belle commune



PAS D'INCIVILITÉS EN CAMPAGNE!

- > Sait-on qu'il est interdit de stationner un véhicule sur le bord d'une route de campagne en empiétant sur le talus ou un chemin de terre? Ce geste, qui peut paraître anodin dans d'autres contextes, peut avoir des conséquences néfastes pour la nature et le sol, ou entraver les manœuvres d'un engin agricole.
- > Sait-on que les déjections canines dans les prairies véhiculent le parasite néosporose qui provoque des avortements chez les bovins?
- > Sait-on que des déchets jetés dans les prairies destinées à l'alimentation animale se retrouvent dans l'estomac des bovins et ovins. Une canette en aluminium peut provoquer des blessures irréversibles conduisant à l'abattage de la bête.
- > Sait-on que la plupart des chemins agricoles sont des propriétés privées mises gracieusement à disposition des promeneurs par les agriculteurs?
- > Sait-on que des chiens laissés sans surveillance par leurs maîtres, retrouvent leur instinct de chasseur et que la faune sauvage en subit les conséquences souvent mortelles?

- > Sait-on qu'il n'y a pas de champs laissés à l'abandon? lorsqu'ils ne sont pas utilisés à des fins de production agricole, ils contribuent activement à la préservation de la biodiversité, par exemple sous la forme d'une prairie herbeuse maintenue par son propriétaire.
- > Sait-on qu'un convoi agricole est plus large et plus long qu'un véhicule automobile et que pour manœuvrer il a besoin de plus de place? Les agriculteurs vous remercient de leur céder la priorité même si cela n'est pas demandé par la loi : cela découle du bon sens.

LES BONS COMPORTEMENTS À ADOPTER

- > Respecter la tranquillité de la nature, veiller à ne pas déranger la faune ou endommager la flore, même par inadvertance.
- > Ne laisser aucun déchet derrière soi, y compris des déchets alimentaires.
- > Se munir de sachets pour ramasser les crottes de chiens et les déposer dans une poubelle.
- > Tenir autant que possible les chiens en laisse: c'est une obligation en forêt

entre le 1er avril et le 15 juillet. Dans tous les cas, l'animal doit demeurer en permanence sous le contrôle de son détenteur. Attention, dans certains sites, les chiens ne sont pas autorisés, même en laisse: mieux vaut s'informer avant sa promenade et être prêt à revoir son itinéraire en fonction de la signalétique sur le terrain.

- > Rester sur les chemins ou les sentiers balisés, ne pas pénétrer dans les champs, les vignes, les prés, les pâturages ou les surfaces qui ne semblent pas cultivées mais qui contribuent activement à la promotion de la biodiversité. Ces règles sont aussi applicables pour les chiens, les cyclistes et les adeptes de l'équitation.
- > La circulation motorisée est interdite sur les chemins agricoles non goudronnés et forestiers, même en l'absence de signalisation. Ne pas utiliser les bandes herbeuses en bord de route, les chemins agricoles ou les surfaces cultivées comme place de stationnement pour un véhicule, mais uniquement les espaces officiellement dédiés à cet usage. Ceux-ci étant peu nombreux en campagne en dehors des villages, il ne faut pas hésiter à privilégier les transports publics.
- > Il est interdit de ramasser des fruits, légumes, céréales et autres productions qui sont le gagne-pain de nos agriculteurs.
- > Ne pas faire de feux en forêt: ils sont formellement interdits en dehors des sites aménagés.
- > Éviter de cueillir des fleurs dans la nature: même lorsqu'elles ne sont pas protégées, il est interdit d'en cueillir plus que ce que l'on peut tenir dans sa main.
- > Ne pas nourrir les animaux sauvages.
- > Renoncer à chercher à photographier des animaux sauvages avec un smartphone, qui implique de les approcher exagérément.
- > Se munir de jumelles permet non seulement de découvrir de nombreuses richesses qui échapperaient autrement à la vue, mais limite aussi les dérangements pour les animaux observés à distance.
- > Renoncer à la cueillette de champignons à moins de les connaître parfaitement, sachant que la limite est fixée à 2 kilos par jour et par personne. ●

Classe verte

Les classes de 7P-8P en vadrouille à la Vallée de Joux



Après deux ans de camps annulés à cause du Covid, les deux classes de 7P-8P ont renoué avec les joies de voyage scolaire, bénéficiant d'une classe verte de cinq jours à la Vallée de Joux.

Les élèves de Mmes Boesch et Geiser sont partis du 4 au 8 avril, avec un météo fraîche, des résidus de neige et de la pluie en fin de semaine. Seule classe dans le bâtiment du centre sportif qui les logeait, les enfants ont découvert de nombreux sports comme le tir à l'arc, l'escalade, la course d'orientation, le tennis, et d'autres encore.

Les élèves de Mme Sery quant à eux, partis du 25 au 29 avril, ont profité de températures plus clémentes et ont retrouvé sur place une classe de Chamblé, ainsi qu'une classe de l'école des Libellules. Les journées sportives et soirées animées firent le bonheur des enfants.

Pour la majorité des élèves, il s'agissait d'une première semaine loin de leurs familles. Cette expérience a permis à chacun de mieux se connaître, de découvrir la vie en communauté, et pour certains de dévoiler des talents insoupçonnés, comme le montre la photo! ●

Pascaline Geiser

Réaménagement du préau scolaire

Concluant un long processus participatif impliquant le corps enseignant et les écoliers, le projet de réaménagement du préau de l'école de Collex-Bossy, et par extension celui du Petit chevalier, a reçu un oui unanime de la part des membres du Conseil municipal avec le vote du crédit y relatif.

C'est ainsi que plusieurs jeux adaptés à diverses tranches d'âges verront le jour en lieu et place du «bon vieux» dragon qui, après des bons et loyaux services, prendra une retraite bien méritée! Concernant la cour du Petit chevalier, c'est une attraction destinée au 18 mois et plus, choisie en commun accord avec les éducatrices, qui viendra étoffer l'offre déjà existante et répondre ainsi aux recommandations de l'autorité de surveillance.

Par ailleurs, constatant la vétusté de la place de jeux située à proximité du parking communal et profitant des opportunités créées par le projet de rénovation du préau de l'école, il a été décidé d'impliquer les écoliers pour choisir la thématique des jeux qui remplaceront ceux déjà existants. Ainsi, c'est l'univers d'un petit apprenti sorcier anglais qui accueillera bientôt les enfants et les parents sur cette place de jeux.



De quoi les ensorceler et leur donner envie de revenir encore et encore... affaire à suivre! ●

Sapeur-pompier volontaire

Une vocation qui se conjugue aussi au féminin



Véritable école de la vie et lieu d'acquisition de compétences multiples et variées, les compagnies de sapeurs-pompiers sont régies par une organisation militaire et une discipline stricte. Dans une ambiance où les poussées d'adrénaline côtoient l'engagement physique, les casernes sentent le plus souvent la testosterone. Mais cet univers typiquement masculin ne dissuade pas certaines femmes, qui décident de vivre pleinement leur passion et s'engagent comme sapeuse-pompier. C'est le cas d'Agathe Vauquier, qui a récemment rejoint la Compagnie de Collex-Bossy. Rencontre:

Agathe, pourrais-tu te présenter à nos lecteurs?

J'ai 27 ans, je suis ingénieure électricité au sein des Services industriels de Genève (SIG). J'ai grandi non loin de Paris et je suis arrivée dans la région il y a quatre ans. Je suis installée à Collex-Bossy depuis une année maintenant.

Tu as récemment intégré la Compagnie de sapeurs-pompiers de Collex-Bossy, pourquoi ce choix?

J'avais envie depuis déjà plusieurs années de faire partie d'une compagnie de pompiers. Mon arrivée à Collex-Bossy a été l'occasion de me lancer dans cette belle aventure. À travers cette fonction, j'apporte mon aide à la population de ma commune et cela me ravit particulièrement.

Comment as-tu été accueillie en tant que femme?

J'ai été très bien accueillie! Quelques blagues gentilles, beaucoup de commentaires positifs et surtout l'enthousiasme de la part de mes collègues que la Compagnie compte à nouveau une femme dans ses rangs.

Penses-tu que cette passion puisse se conjuguer au féminin?

Il n'y a aucun doute sur la question: si une femme a envie de faire partie de la Compagnie, il n'y a aucun obstacle à devenir pompier.

Quel serait ton mot de la fin?

C'est une expérience pour moi très positive qui ne fait que commencer: j'espère que toutes les femmes qui en ont l'envie rejoindront la Compagnie! ●

PENDANT LA CANICULE... N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR SOIF POUR BOIRE!

Les périodes de fortes chaleurs sont dangereuses pour la santé, en particulier pour les personnes âgées dont l'organisme supporte moins bien les effets de la canicule. Lorsque le thermomètre s'emballe, quelques règles simples s'imposent: se reposer, se rafraîchir, manger léger. Mais surtout boire régulièrement, même lorsque l'on n'a pas soif.

Dès l'arrivée des beaux jours, cette recommandation fleurit aux pages des magazines. Répété sur tous les tons, le conseil peut finir par lasser, mais il repose pourtant sur une réalité bien concrète. Avec l'âge, le corps s'adapte moins bien à la chaleur. On transpire peu et l'on ne ressent plus la soif. Il devient difficile de percevoir le risque de déshydratation, soit une augmentation des pertes en eau que la personne n'arrive pas à compenser. Quelques signes d'un manque d'eau dans l'organisme sont par exemple la bouche et les lèvres sèches, une fatigue anormale, des maux de tête et de la fièvre.

CONSEIL: BOIRE SOUVENT ET PLUS QUE D'HABITUDE!

Boire souvent, régulièrement... et plus que d'habitude reste donc toujours d'actualité lorsque la chaleur augmente. En période de canicule, si cela n'est pas contre-indiqué par votre médecin, il vaut mieux privilégier les boissons qui contiennent un peu de sucre et de sel, telles que le Gérostar, par exemple. Pour préparer cette boisson rafraîchissante, prenez 1 litre d'eau, ajoutez le jus d'un citron et d'une orange pressée, 7 cuillères à café de sucre et 1 cuillère à café de sel. Mélangez le tout, et à votre santé!

Agenda

Juillet

- 2 Promotions scolaires.
- 6 Bibliobus.
- 28 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).
- 31 Fête nationale.

Août

- 22 Rentrée scolaire.
- 25 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).
- 31 Bibliobus.

Septembre

- 17 Concert: Arpa Diva, chapelle, 20h.
- 20 Séance du Conseil municipal.
- 23 La Nuit est Belle – 3ème édition.
- 25 Votation populaire.
- 28 Bibliobus.
- 29 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).



Commune de
Collex-Bossy

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique

Lundi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 7h30 à 11h
Jeudi de 15h à 18h
Fermé les vendredis des
vacances scolaires

Collex-Bossy infos

Collex-Bossy infos paraît quatre fois par an.
La rédaction invite tous les Collésiens
et Bossiotes à participer à sa préparation
en envoyant leurs articles par courriel
à: info@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes).
Ils seront publiés dans la mesure du
possible, sans que la rédaction n'assume
la responsabilité de leur contenu.
Concernant le recours à l'écriture inclusive,
la méthode de formulation est laissée
à l'appréciation des auteurs.

Rédaction: Administration communale
Coordination: Laure Métayer
Graphisme: Z+Z, www.zplusz.ch
Photographie: P. Geiser, A. Schulz, OCAN,
compagnie des sapeurs-pompiers
de Collex-Bossy, mairie de Collex-Bossy
Impression: Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE

www.collex-bossy.ch



Facebook
Commune de Collex-Bossy